

COMMUNIQUE-RADIO-PRESSE

du 06 Mars 2020

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale invite les Camerounais résidant à l'étranger, venus au Cameroun pour des raisons diverses et désireux de renouveler leur passeport biométrique ordinaire ou de rentrer en possession dudit document de voyage déjà demandé dans leurs pays de résidence, à se présenter personnellement à la Porte N°318 de l'Immeuble-Siège de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale .

Les intéressés devront se munir selon les cas, des pièces suivantes :

- 1-le passeport arrivé à expiration ;
- 2- le laissez-passer délivré par nos Services consulaires du pays de résidence ayant servi au voyage;
- 3- et le récépissé du dépôt du dossier de demande de passeport./-




Martin MBARGA NGUELE